



Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles
et du Développement Rural



Unité de Statistique Agricole et Informatique

Service de Recensement et d'Enquête Agricoles
(SREA)

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE DE LA PRODUCTION AGRICOLE DES CAMPAGNES DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE 2024

Avril 2025

PARSA

PROJET D'AGRICULTURE RESILIENTE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)**

**UNITÉ DE STATISTIQUE AGRICOLE ET D'INFORMATIQUE
(USAI)**

**SERVICE DE RECENSEMENT ET D'ENQUÊTE AGRICOLES
(SREA)**

**RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE DE LA
PRODUCTION AGRICOLE DES CAMPAGNES DE
PRINTEMPS ET D'AUTOMNE 2024**

Document élaboré par : John Wilkens Peterson JEAN FRANCOIS,
Économiste, Spécialiste en Développement, MSc.,
Cadre Senior à l'USAI

Relu par : Charlie Brown VICIERE, Statisticien
Coordonnateur Adjoint de l'USAI

Approuvé par : Charlie Brown VICIERE, Statisticien
Coordonnateur Adjoint de l'USAI

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	4
INTRODUCTION.....	5
PREMIÈRE PARTIE : OBJECTIF ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	6
1.1. Objectifs	7
1.2. Approche méthodologique	7
1.2.1. Échantillonnage	7
1.2.2. Organisation de la collecte	8
DEUXIÈME PARTIE : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE PRODUCTION AGRICOLE PRINTEMPS 2024 ET AUTOMNE 2024 POUR LES PRINCIPALES CULTURES.....	11
I- Production et superficie des principales cultures au printemps 2024.....	12
1.1.- Céréales.....	12
1.2.- Légumineuses.....	13
1.3.- Tubercules.....	15
1.4.- Banane plantain.....	16
II- Production et superficie des principales cultures en automne 2024.....	16
2.1.- Céréales.....	17
2.2.- Légumineuses.....	18
2.3.- Tubercules.....	19
2.4.- Banane plantain.....	21
TROISIÈME PARTIE : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE PRODUCTION AGRICOLE DE LA CAMPAGNE POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES	22
I- PRODUCTION DES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES AU PRINTEMPS 2024.....	23
II- PRODUCTION DES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES EN AUTOMNE 2024.....	24
QUATRIÈME PARTIE : ÉLEVAGE ET PRODUCTION ANIMALE	27
I- LE CHEPTEL.....	28
1.1.- La population de mâle.....	28
1.2.- La population de femelle.....	28
II- LE CHEPTEL PAR ESPÈCE	28
III- PRODUCTION DE LAIT	30

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BAC	: Bureau Agricole Communal
DDA	: Direction Départementale Agricole
ENPA	: Enquête Nationale de la Production Agricole
EPA	: Enquête de Production Agricole
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
MARNDR	: Ministère de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
PARSA	: Projet d’Agriculture Résiliente pour la Sécurité Alimentaire
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
SIMA	: Système d’Information sur les Marchés Agricoles
SPSA	: Système Permanent de Statistique Agricole
RGA	: Recensement Général de l’Agriculture
SSSAI	: Sous-Structure de Statistique Agricole et d’Informatique
USAI	: Unité de Statistique Agricole et d’Informatique

INTRODUCTION

À la fin du projet de Recensement Général de l'Agriculture (RGA) en octobre 2012, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), à travers sa Sous-Structure de Statistique Agricole et Informatique (SSSAI), devenue maintenant l'Unité de Statistique Agricole et Informatique (USAI), a mis en place le Système Permanent de Statistique Agricole (SPSA). Cette initiative témoigne de la volonté des autorités de :

1. Répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins urgents en statistiques agricoles des décideurs et des acteurs œuvrant dans le secteur ;
2. Combler le vide informationnel qui existe depuis toujours au niveau de ce secteur.

Compte tenu de la limitation des ressources financières et d'autres contraintes organisationnelles, l'USAI se trouve encore dans l'impossibilité de mettre en œuvre tous les aspects du SPSA. Pour le moment, ses principales activités tournent autour de la réalisation d'enquêtes nationales de production agricole (ENPA) et de la collecte de données sur les marchés agricoles. Dans le cadre de ces activités, elle a bénéficié de l'appui de certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF) tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Projet d'Agriculture Résiliente pour la Sécurité Alimentaire (PARSA).

Il est important de souligner que les enquêtes nationales de production agricole suscitent un vif intérêt de la part des acteurs du secteur, notamment des autorités du MARNDR. En effet, les données recueillies permettent de prendre des décisions cruciales pour favoriser la croissance de la production agricole, améliorer le revenu des producteurs, et réduire la pauvreté en Haïti. De plus, ces données sont essentielles pour évaluer le poids du secteur agricole dans l'économie nationale.

En février et mars 2024, l'USAI a mené l'Enquête de Production Agricole (EPA) des campagnes de printemps et d'automne 2024. Cette enquête a bénéficié du financement du PARSA.

Ce rapport présente de manière succincte les résultats préliminaires de cette enquête. Il s'articule autour de trois grandes parties :

1. La première partie traite des objectifs et de l'approche méthodologique de l'enquête ;
2. La deuxième partie présente les résultats pour les principales cultures ;
3. La troisième partie expose les résultats pour les espèces fruitières ;
4. La quatrième partie met en lumière les résultats pour l'élevage et la production animale.

PREMIÈRE PARTIE : OBJECTIF ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.1. Objectifs

- Estimer la production des principales cultures pratiquées en Haïti au cours des campagnes de printemps et d'automne 2024 ;
- Mesurer l'évolution de la population des principales espèces animales élevées dans le pays au cours de la période allant du premier janvier 2024 au 30 juin 2024.

1.2. Approche méthodologique

La présente section méthodologique expose l'ensemble des démarches mises en œuvre pour assurer la qualité et la fiabilité des données recueillies dans le cadre de cette étude. Elle détaille, d'une part, l'approche méthodologique adoptée, en précisant les choix relatifs à l'échantillonnage, notamment la base de sondage, le plan d'échantillonnage et la taille de l'échantillon. D'autre part, elle décrit l'organisation opérationnelle de la collecte, incluant les outils utilisés, les activités de formation, le déroulement de la collecte proprement dite ainsi que les procédures de traitement des données. Ces éléments sont présentés afin de garantir la transparence du processus et de permettre une meilleure compréhension des résultats obtenus.

1.2.1. Échantillonnage

La sous-section consacrée à l'échantillonnage décrit les fondements techniques ayant guidé la sélection des unités enquêtées. Elle précise d'abord la base de sondage utilisée et l'unité statistique retenue pour l'étude. Ensuite, elle présente le plan d'échantillonnage adopté, en mettant en lumière les choix méthodologiques effectués pour assurer la représentativité des données. Enfin, elle indique la taille de l'échantillon mobilisé, en lien avec les objectifs de l'enquête et les contraintes opérationnelles.

1.2.1.1. Base de sondage et unité statistique

L'Enquête de Production Agricole est une enquête par sondage qui utilise le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) comme base pour sélectionner l'échantillon des exploitations agricoles à enquêter. Ainsi, l'unité de sondage est l'exploitation agricole.

1.2.1.2. Plan d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage est basé sur un tirage d'échantillon stratifié à deux degrés ou niveaux.

Au premier niveau, la stratification est construite sur la base de la superficie des zones d'enquête et permet de définir trois strates :

Strate 1 : zone d'enquête $< 500 \text{ cx}^1$;

Strate 2 : $500 \text{ cx} \leq \text{zone d'enquête} \leq 1\,800 \text{ cx}$;

Strate 3 : zone d'enquête $> 1\,800 \text{ cx}$.

¹ Cx : carreaux

Au second niveau, la stratification prend en compte la superficie cultivée au niveau des exploitations et détermine trois nouvelles strates :

Strate 1 : superficie cultivée < 1 cx ;

Strate 2 : $1\text{cx} \leq \text{superficie cultivée} \leq 5\text{ cx}$;

Strate 3 : superficie cultivée > 5 cx.

Une contrainte supplémentaire ajoutée à la stratification est que l'exploitation doit avoir au moins un des sept cultures majeures (maïs, sorgho, riz, haricots, bananes plantains, ignames, patates douces) pour être sélectionnée. Cela permettra d'éviter la sélection de grandes exploitations avec seulement la superficie agricole boisée.

1.2.1.3. Taille de l'échantillon

L'EPA de la campagne de printemps 2024 et d'automne 2024 a été conduite dans seulement sept départements en raison de contraintes financières et sécuritaires. Au sein de ces sept départements, 3 117 exploitations agricoles ont été sélectionnées à partir de la base de données du RGA.

1.2.2. Organisation de la collecte

La sous-section relative à l'organisation de la collecte décrit les principales étapes mises en œuvre pour garantir la qualité des données produites. Elle commence par présenter les outils utilisés pour la collecte des informations sur le terrain. Elle aborde ensuite le dispositif de formation mis en place pour préparer les agents enquêteurs et superviseurs. La collecte proprement dite fait l'objet d'un développement spécifique, avant que ne soient détaillées les procédures appliquées pour le traitement et la validation des données recueillies.

1.2.2.1. Outils de collecte

La collecte des données se fait actuellement à l'aide de tablettes qui intègrent les deux composantes de l'ancien dispositif, à savoir le questionnaire et le Système de Positionnement Global (GPS).

1.2.2.2. Formation

Avant le lancement de l'enquête, une session de formation de deux jours est organisée à l'intention des agents enquêteurs.

1.2.2.3. Collecte des données

La section consacrée à la collecte des données fournit des précisions sur le déroulement des activités sur le terrain. Elle débute par une présentation des modalités de mobilisation du personnel impliqué dans l'enquête, en insistant sur la composition et la répartition des équipes. Elle décrit ensuite les données collectées selon les thèmes couverts, les périodes de référence utilisées pour encadrer la déclaration des producteurs, ainsi que la durée effective de la collecte. Ces éléments permettent d'apprécier les conditions opérationnelles dans lesquelles les informations ont été recueillies.

1.2.2.3.1. Mobilisation du personnel de terrain

La collecte des données est assurée par un réseau d'environ 128 enquêteurs répartis à travers les sept départements susmentionnés. Ces enquêteurs travaillent sous le contrôle de 12 superviseurs, dont 95 % sont des Responsables de Statistique et des Assistants-Responsables de Statistique des Cellules de Statistique des Directions Départementales Agricoles.

1.2.2.3.2. Données collectées

Les données collectées concernent la production végétale (y compris la production fruitière) et la production animale.

S'agissant de la *production végétale*, les informations concernent :

- Le nombre de parcelles emblavées par saison ;
- La localisation des parcelles emblavées ;
- La superficie des parcelles emblavées ;
- Les cultures plantées ;
- La quantité de semences utilisées ;
- La quantité de produits récoltés pour chaque culture ;
- La production des principales essences fruitières.

Les données sur la population animale concernent : la population des volailles, la production d'œufs, la population du cheptel, la population du bétail de transport et l'apiculture. Elles portent plus précisément sur le nombre de têtes, le sexe et l'âge du gros et menu bétail. Deux grandes périodes sont considérées pour les inventaires :

- La première période va du premier janvier au trente juin ;
- La deuxième période s'étend du premier juillet au trente-et-un décembre.

Les animaux présents au cours de ces périodes définissent les données de base de l'analyse de la population animale. L'emphase est mise sur les flux d'entrée et de sortie d'animaux à l'intérieur de chaque période.

1.2.2.3.3. Périodes de référence

Les enquêtes de production agricole sont réalisées par campagne ou saison. Une campagne agricole est la période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal. Ce cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.

En Haïti, l'année agricole compte trois campagnes :

- La première, désignée campagne de printemps, s'étend sur la période allant de mars-avril à juin-juillet ;
- La deuxième, appelée campagne d'automne, couvre la période juillet-août à octobre-novembre ;
- La troisième ou dernière campagne, désignée campagne d'hiver, va de novembre-décembre à février-mars.

Pour les besoins de la collecte, des périodes de référence sont définies par campagne. Il s'agit :

- Printemps : 1^{er} mars au 31 juillet ;

- Automne : 1^{er} août au 30 novembre ;
- Hiver : 1^{er} décembre au dernier jour (28 ou 29) du mois de février.

Pour ainsi dire, la période de référence de cette enquête de production agricole est la campagne de printemps qui s'étend sur la période allant du 1^{er} mars 2024 au 31 juillet 2024 et la campagne d'automne qui va du 1^{er} août 2024 au 30 novembre 2024.

1.2.2.3.4. Durée de la collecte

La collecte de données s'étend sur une période de trois (3) semaines, allant du 26 février 2025 au 19 mars 2025.

1.2.2.4. Traitement des données

Etant donné que la collecte se fait sur tablette, immédiatement après la synchronisation des questionnaires remplis, deux niveaux de redressement sont réalisés : un premier niveau par les superviseurs et le second au niveau du bureau central.

- **Analyse des données**

L'analyse des données est effectuée suivant un processus systématique appliquant des techniques statistiques et/ou logiques pour évaluer les données avant la tabulation.

- **Tabulation des données**

La tabulation se fait avec les logiciels R et CSPRO.

**DEUXIÈME PARTIE : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE PRODUCTION
AGRICOLE PRINTEMPS 2024 ET AUTOMNE 2024 POUR LES
PRINCIPALES CULTURES**

I- Production et superficie des principales cultures au printemps 2024

La présente section est consacrée à l'analyse des résultats de la campagne agricole de printemps 2024 pour les principales cultures vivrières, à savoir les céréales, les légumineuses, les tubercules et la banane plantain. Ces spéculations, qui occupent une place centrale dans le système alimentaire national, font l'objet d'un suivi rigoureux en raison de leur importance stratégique pour la sécurité alimentaire des ménages ruraux. Les données recueillies permettent de dresser un état des lieux de la production au cours de cette campagne, en mettant en évidence les performances agricoles dans les différents départements concernés, ainsi que les principales tendances observées par rapport à la campagne précédente.

1.1.- Céréales

Au printemps 2024, la production totale des principales céréales (maïs, riz et sorgho) dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse s'est établie à 14 282 tonnes métriques, soit une baisse de 10,59 % par rapport à la campagne précédente qui avait atteint 15 974 tonnes. Cette diminution est principalement attribuable à la contraction de la production de maïs, qui a chuté de 13 499 à 11 738 tonnes, malgré une superficie récoltée relativement élevée de 24 842 hectares. Le riz a connu une légère baisse, passant de 2 386 à 2 297 tonnes, avec 4 193 hectares déjà récoltés et seulement 346 hectares en attente de récolte. En revanche, le sorgho s'est distingué par une forte progression, passant de 89 à 247 tonnes, grâce à une intensification des récoltes sur 677 hectares, même si 4 038 hectares restent encore à récolter. Au total, 29 712 hectares ont été récoltés, 24 463 hectares sont encore en attente de récolte et 1 018 hectares ont été déclarés perdus. Ces chiffres traduisent une dynamique contrastée entre les différentes cultures céréalières, marquée par des pertes modérées, des superficies encore importantes à récolter et un contexte globalement défavorable à la production de maïs.

▪ Riz

La campagne de printemps 2024 a été marquée par une légère baisse de la production rizicole, qui est passée de 2 386 tonnes métriques en 2023 à 2 297 tonnes en 2024, soit une diminution de 3,73 %. Cette baisse globale masque des dynamiques contrastées entre les départements. Alors que la production dans le Sud a fortement chuté, passant de 1 888 à 1 222 tonnes (environ -35 %), les autres départements ont enregistré une nette amélioration, avec une production qui a plus que doublé, passant de 498 à 1 075 tonnes. Par ailleurs, la superficie totale récoltée s'élève à 4 193 hectares, dont plus de la moitié (2 449 ha) provient du Sud. Toutefois, ce département concentre également la quasi-totalité des superficies non encore récoltées (345 ha sur 346), ce qui pourrait expliquer en partie la baisse de sa production. Les pertes en superficie emblavée restent faibles au niveau des quatre départements (4 ha), témoignant d'une bonne maîtrise des superficies cultivées.

▪ Maïs

Au cours de la campagne de printemps 2024, la production totale de maïs a connu une baisse significative de 13,04 %, passant de 13 499 tonnes métriques en 2023 à 11 738 tonnes. Cette diminution s'est produite malgré une superficie récoltée relativement importante, estimée à

24 842 hectares. Le Sud demeure le principal producteur, bien que sa production ait chuté de 6 447 à 4 528 tonnes, en lien avec une forte proportion de superficies non encore récoltées (3 545 ha) et des pertes relativement élevées (451 ha). Le Centre, en revanche, a vu sa production augmenter, atteignant 4 278 tonnes contre 3 550 l'année précédente, et présente la plus grande superficie emblavée avec 25 995 hectares (10 243 récoltés, 15 489 non encore récoltés). Les Nippes et la Grand'Anse ont enregistré des reculs de production, respectivement de 17,3 % et 15 %, avec des superficies emblavées perdues non négligeables. Ces résultats traduisent des conditions de culture contrastées selon les départements, avec une grande part de superficies encore en attente de récolte (20 079 ha au total) pouvant potentiellement influencer les résultats finaux. La baisse globale de production malgré l'extension des superficies emblavées souligne l'importance de renforcer le suivi des cultures et d'améliorer la résilience face aux aléas agricoles et climatiques.

▪ Sorgho

Au printemps 2024, la production totale de sorgho au niveau des quatre départements a connu une hausse spectaculaire de 176,56 %, passant de 89 tonnes métriques en 2023 à 247 tonnes. Cette croissance est essentiellement attribuée au département du Sud, qui à lui seul a produit la totalité de la quantité récoltée, soit 247 tonnes, sur une superficie de 677 hectares. En parallèle, 334 hectares de sorgho restent encore à récolter dans ce département, tandis que 42 hectares ont été déclarés perdus. Dans les autres départements, les données disponibles sont très limitées, les quantités produites étant jugées insignifiantes. Toutefois, la superficie non encore récoltée y est estimée à 3 703 hectares, ce qui laisse entrevoir un potentiel de production encore non concrétisé. Cette nette amélioration au niveau national résulte donc principalement des performances du Sud, tandis que l'importance des superficies en attente dans les autres départements suggère que les chiffres finaux pourraient évoluer favorablement à mesure que la récolte progresse.

1.2.- Légumineuses

Au printemps 2024, la production totale de légumineuses dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse a atteint 8 278 tonnes métriques, enregistrant ainsi une légère baisse de 5,91 % par rapport à la campagne précédente, où elle s'élevait à 8 799 tonnes. Cette diminution est principalement due à la forte contraction de la production de haricot, qui est passée de 6 325 à 4 355 tonnes, malgré une superficie récoltée de 17 612 hectares. En revanche, la production d'arachide a connu une progression significative, passant de 2 307 à 3 632 tonnes, sur une superficie récoltée de 9 513 hectares. Quant au pois Congo, bien que sa contribution à la production totale reste marginale, il a tout de même enregistré une hausse de 166 à 291 tonnes, avec une superficie non encore récoltée particulièrement élevée de 22 973 hectares, ce qui laisse présager un potentiel de récolte important dans les semaines à venir. Au total, les superficies récoltées s'élèvent à 27 660 hectares, tandis que 28 460 hectares restent encore à récolter, et 890 hectares ont été déclarés perdus. Ces chiffres montrent un dynamisme certain dans la culture des légumineuses, malgré des aléas ayant affecté particulièrement le haricot.

▪ **Haricot**

Au cours de la campagne de printemps 2024, la production de haricot dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse s'est chiffrée à 4 355 tonnes métriques, enregistrant ainsi une baisse significative de 31,14 % par rapport aux 6 325 tonnes produites en 2023. Cette diminution s'observe malgré une superficie récoltée relativement importante, totalisant 17 612 hectares. Le département du Centre reste le principal producteur avec 3 146 tonnes, bien qu'en recul par rapport à l'année précédente, suivi du Sud (1 040 tonnes), de la Grand'Anse (772 tonnes) et des Nippes (533 tonnes). En termes de surfaces, 2 753 hectares n'avaient pas encore été récoltés au moment de l'enquête, tandis que 648 hectares ont été déclarés comme perdus. Les pertes les plus importantes ont été enregistrées dans la Grand'Anse (397 ha), suivie des Nippes (164 ha), du Sud (55 ha) et du Centre (31 ha). Ce recul de la production témoigne des difficultés rencontrées au niveau des conditions agroclimatiques et souligne l'importance de renforcer les moyens de soutien à la filière haricot dans ces départements.

▪ **Pois Congo**

Au printemps 2024, la production de pois Congo dans les départements de la Grand'Anse, du Centre, du Sud et des Nippes a atteint 291 tonnes métriques, soit une hausse notable de 75,15 % par rapport aux 166 tonnes récoltées en 2023. Cette progression est principalement portée par la Grand'Anse, qui à elle seule a contribué pour 214 tonnes, contre seulement 77 tonnes pour l'ensemble des autres départements. La superficie récoltée s'élève à 535 hectares, dont 319 hectares dans la Grand'Anse et 215 hectares dans les autres départements. Par ailleurs, une superficie de 22 973 hectares reste encore à récolter, dont l'écrasante majorité (22 395 ha) se situe hors de la Grand'Anse, traduisant un calendrier de récolte plus tardif ou des contraintes d'accès. Les pertes en superficie emblavée sont relativement modestes (241 hectares au total), mais demeurent concentrées dans les autres départements (204 ha), contre 37 hectares dans la Grand'Anse. Ces chiffres traduisent une dynamique positive pour la culture du pois Congo, tout en mettant en lumière l'importance d'un suivi soutenu des superficies en attente de récolte.

▪ **Arachide**

Durant la campagne de printemps 2024, la production d'arachide dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse s'est établie à 3 632 tonnes métriques, marquant une augmentation significative de 57,41 % par rapport aux 2 307 tonnes enregistrées au printemps précédent. Le département du Centre demeure le principal bassin de production avec 2 637 tonnes, suivi du Sud avec 896 tonnes, tandis que les autres départements contribuent de manière plus marginale avec un total de 99 tonnes. La superficie récoltée atteint 9 513 hectares, dont plus des deux tiers se trouvent dans le Centre. Par ailleurs, 2 733 hectares restaient encore à récolter au moment de l'enquête, principalement répartis entre le Centre (1 853 ha) et le Sud (480 ha). Les pertes en superficie emblavée sont quasi inexistantes, n'affectant qu'un seul hectare dans les départements hors Centre et Sud. Ces résultats traduisent une performance encourageante de la filière arachide, portée notamment par une meilleure productivité et un effort soutenu de mise en culture, surtout dans les zones du Centre.

1.3.- Tubercules

La campagne agricole de printemps 2024 a été particulièrement favorable à la culture des tubercules dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse, avec une production totale atteignant 14 387 tonnes métriques, soit une hausse remarquable de 136,54 % par rapport aux 6 082 tonnes récoltées au printemps 2023. Cette progression est portée par une forte augmentation de la production de manioc, qui passe de 1 975 à 7 369 tonnes, ainsi que par des performances notables enregistrées pour l'igname (4 363 tonnes contre 2 358 l'année précédente) et la patate douce (2 656 tonnes contre 1 749). Au total, 4 738 hectares ont été récoltés, tandis que 14 387 hectares restaient encore à récolter au moment de l'évaluation, ce qui suggère un potentiel de production encore plus élevé. Les pertes en superficie emblavée demeurent limitées, totalisant 148 hectares, principalement concentrées dans les zones de culture de patate (92 ha) et de manioc (55 ha). Ces résultats témoignent d'une dynamique positive dans la filière des tubercules, probablement soutenue par de meilleures conditions agroclimatiques, un engouement accru pour ces cultures, et une gestion plus intensive des superficies emblavées.

▪ Patate

L'analyse de la production et de la superficie de patates pour le printemps 2024 montre une légère variation par rapport à l'année précédente dans les quatre départements observés. La production totale est passée de 1,749 TM au printemps 2023 à 1,774 TM en 2024, marquant une hausse de 1,43 %. Cette augmentation est particulièrement notée dans le département du Sud, où la production a progressé de manière significative, passant de 696 TM à 737 TM. Cependant, une tendance moins favorable est observée dans le département du Centre, où la production a diminué, passant de 519 TM à 435 TM. Concernant la superficie, le total des terres récoltées a augmenté de 1,628 ha en 2023 à 1,774 ha en 2024. Par ailleurs, la superficie non encore récoltée et celle emblavée mais perdue demeurent relativement faibles, totalisant respectivement 2656 ha et 92 ha. Ces éléments suggèrent une certaine stabilité dans l'usage des terres, bien que des disparités existent entre les départements, en particulier pour le Centre, où une réduction notable de la superficie récoltée a été constatée. Cette évolution pourrait être liée à des facteurs climatiques, des choix agricoles ou des défis spécifiques à chaque département.

▪ Igname

L'analyse de la production et de la superficie d'igname pour le printemps 2024 révèle une augmentation significative par rapport à l'année précédente, avec une hausse de 46,48 % de la production totale, passant de 2,358 TM en 2023 à 3,454 TM en 2024. Cette progression est particulièrement marquée dans le département de la Grand'Anse, où la production est presque multipliée par deux, passant de 1,661 TM à 2,980 TM. En revanche, les départements du Centre, du Sud et des Nippes ont montré des augmentations moins importantes, bien que des résultats positifs soient observés, notamment dans le Sud où la production est passée de 44 TM à 106 TM. En ce qui concerne la superficie, l'ensemble des terres récoltées a augmenté, totalisant 4,363 ha en 2024 contre 3,104 ha en 2023. La superficie non encore récoltée reste faible dans la plupart des départements, tandis que la superficie emblavée perdue est généralement négligeable. Ces données indiquent une forte expansion de la culture d'igname,

notamment dans la Grand'Anse, et une gestion relativement efficace des terres agricoles, malgré quelques disparités dans la production et les superficies récoltées selon les départements.

▪ **Manioc**

L'analyse de la production et de la superficie de manioc pour le printemps 2024 montre une augmentation notable de la production totale, qui est passée de 1,975 TM en 2023 à 2,530 TM en 2024, soit une hausse de 28,11 %. Cette progression est particulièrement marquée dans le département de la Grand'Anse, où la production a presque doublé, passant de 1,052 TM à 2,021 TM. En revanche, le département du Sud a connu une légère baisse, avec une production réduite de 329 TM à 311 TM. Les autres départements, bien que présentant une production plus faible, montrent également une tendance à la baisse, passant de 594 TM à 198 TM. Concernant la superficie, la récolte totale a atteint 7,369 ha en 2024, contre 4,140 ha pour les autres départements en 2023. La superficie non encore récoltée est assez faible, et la superficie emblavée perdue demeure marginale, ce qui témoigne d'une gestion plutôt efficace des terres agricoles. Cette évolution suggère une amélioration de la productivité dans la Grand'Anse, mais aussi des défis à surmonter dans d'autres zones, notamment dans le Sud, où la production a baissé.

1.4.- Banane plantain

Au printemps 2024, la production de banane a connu une baisse globale de 8,24 % par rapport à l'année précédente, passant de 24,172 tonnes métriques (TM) en 2023 à 22,181 TM en 2024. Cette diminution est observée dans l'ensemble des départements concernés, avec des replis plus marqués dans le Sud, où la production a chuté de près de moitié (de 944 TM à 478 TM), et dans la Grand'Anse, qui enregistre une baisse de 6,152 TM à 5,330 TM. Le Centre, principal bassin de production de banane, reste en tête avec 15,415 TM, bien qu'en légère diminution par rapport à 2023 (16,009 TM). Les Nippes suivent la même tendance, avec une production passant de 1,067 TM à 958 TM. Cette contraction généralisée de la production pourrait être attribuée à des conditions climatiques défavorables, à des maladies affectant les plantations ou à des contraintes liées à l'entretien des bananeraies. Elle souligne la nécessité de renforcer les efforts de résilience dans cette filière, particulièrement dans les zones les plus touchées.

II- Production et superficie des principales cultures en automne 2024

Cette section présente les résultats de la campagne agricole d'automne 2024, axés sur les principales cultures vivrières que sont les céréales, les légumineuses, les tubercules et la banane plantain. Récoltées en fin d'année, ces spéculations jouent un rôle clé dans l'approvisionnement alimentaire national, en particulier dans les zones rurales. L'analyse des performances par département permet d'évaluer l'évolution de la production par rapport à l'automne précédent et d'identifier les dynamiques agricoles à l'échelle territoriale. Ces données constituent un outil essentiel pour orienter les interventions en matière de sécurité alimentaire et de soutien au secteur agricole.

2.1.- Céréales

Au cours de la campagne d'automne 2024, la production de céréales (maïs, riz et sorgho) a connu une nette diminution de 19 % par rapport à l'année précédente, passant de 13,036 tonnes métriques (TM) en 2023 à 10,598 TM en 2024. Cette baisse concerne l'ensemble des principales cultures céréalières. Le maïs, culture dominante, enregistre une chute significative de production, passant de 11,128 TM à 9,098 TM, malgré une superficie récoltée relativement importante (21,575 ha). Le sorgho est la culture la plus touchée en proportion, avec une production en forte baisse (de 897 TM à 508 TM) et une large part de la superficie encore non récoltée (5,524 ha) ou perdue (385 ha), ce qui pourrait expliquer en partie cette diminution. La production de riz reste relativement stable, enregistrant un léger recul de 1,011 TM à 992 TM, mais avec une part importante de la superficie encore en attente de récolte (3,631 ha). Globalement, la campagne est marquée par une performance en baisse, probablement liée à des retards de récolte, à des pertes en champ ou à des conditions agroclimatiques défavorables. Cette situation appelle à un suivi attentif pour mieux comprendre les contraintes spécifiques ayant affecté chaque culture et pour envisager des stratégies d'adaptation dans les campagnes à venir.

▪ Riz

Au cours de la campagne d'automne 2024, la production de riz dans les quatre départements analysés a légèrement diminué de 2 % par rapport à l'année précédente, passant de 1,011 TM en 2023 à 992 TM en 2024. Cette baisse modérée masque toutefois des dynamiques contrastées selon les départements. La Grand'Anse enregistre une forte hausse de sa production, triplant pratiquement son volume (de 155 TM à 457 TM), bien que la superficie récoltée y reste marginale (1 ha), ce qui pourrait indiquer un rendement exceptionnel ou une concentration sur des parcelles très productives. En revanche, le Centre, les Nippes et surtout le Sud affichent des reculs significatifs. Le Sud, principal bassin rizicole, voit sa production baisser de 410 TM à 334 TM, malgré une vaste superficie encore non récoltée (3,093 ha), ce qui pourrait expliquer en partie le recul enregistré. Les superficies emblavées perdues demeurent faibles ou négligeables dans l'ensemble des départements. Cette situation suggère que la baisse globale de la production pourrait être en grande partie liée à des retards de récolte ou à une faible performance dans certaines zones, malgré des efforts d'emblavement maintenus.

▪ Maïs

La production de maïs au cours de la campagne d'automne 2024 a connu une baisse significative de 18,25 %, passant de 11,128 tonnes métriques (TM) en 2023 à 9,098 TM en 2024. Cette diminution affecte l'ensemble des départements concernés, avec des reculs particulièrement marqués dans le Centre, principal pôle de production, où le volume est passé de 6,147 TM à 5,085 TM, malgré une superficie récoltée importante (17,308 ha). Le Sud, deuxième producteur, enregistre également une baisse notable, passant de 4,098 TM à 3,466 TM, avec une superficie non encore récoltée relativement élevée (3,868 ha), ce qui pourrait indiquer que la campagne n'était pas encore complètement achevée au moment du relevé. La Grand'Anse et les Nippes, bien que représentant des parts moindres de la production nationale, suivent la même tendance baissière. Les superficies emblavées perdues restent

faibles dans l'ensemble, sauf en Grand'Anse où 42 hectares ont été perdus. Ce recul généralisé de la production de maïs pourrait s'expliquer par des retards dans les récoltes, des conditions climatiques défavorables ou une baisse des rendements, malgré des superficies cultivées globalement maintenues. Ces résultats soulignent la nécessité de renforcer les mesures de soutien à la production dans les zones les plus affectées.

▪ **Sorgho**

La production de sorgho a fortement chuté durant la campagne d'automne 2024, enregistrant une baisse de 43,34 % par rapport à l'année précédente, passant de 897 tonnes métriques (TM) en 2023 à seulement 508 TM en 2024. Cette baisse drastique est observée dans l'ensemble des zones de production. Le département du Sud, qui constituait le principal pôle de production en 2023, voit son volume chuter de 485 TM à 189 TM, malgré une superficie non encore récoltée très importante (1,155 ha) et une perte significative de superficie emblavée (385 ha). Les autres départements suivent la même tendance, avec une production passant de 412 TM à 320 TM, alors que de larges superficies restent également en attente de récolte (4,370 ha). La faiblesse des pertes enregistrées dans ces autres zones suggère que les baisses de rendement ou les retards de récolte sont les principales causes de la diminution de la production. Cette situation met en lumière la vulnérabilité de la filière sorgho face aux aléas climatiques et opérationnels, appelant à des interventions ciblées pour améliorer la résilience de cette culture.

2.2.- Légumineuses

Au cours de la campagne d'automne 2024, la production totale de légumineuses dans les quatre départements considérés a connu une baisse marquée de 26 %, passant de 8,498 tonnes métriques (TM) en 2023 à 6,330 TM en 2024. Cette diminution est principalement attribuable à la forte baisse de production enregistrée pour deux cultures clés : les haricots, dont le volume a chuté de 4,622 TM à 2,422 TM, et les arachides, passées de 2,255 TM à 1,095 TM. En revanche, la culture du pois congo a connu une progression significative, atteignant 2,813 TM contre 1,621 TM l'année précédente. Cette hausse s'accompagne toutefois de vastes superficies non encore récoltées (25,937 ha), ce qui suggère que la campagne était encore en cours au moment de l'estimation. De façon générale, les superficies récoltées pour l'ensemble des légumineuses s'élèvent à 27,392 ha, tandis que les superficies non récoltées dépassent légèrement ce chiffre (27,959 ha), reflétant soit un décalage dans le calendrier agricole, soit des contraintes logistiques ou climatiques ayant retardé les opérations. Les pertes emblavées sont relativement élevées pour les haricots (560 ha) et le pois congo (475 ha), traduisant la fragilité de ces cultures face aux aléas de la saison. Cette tendance globale appelle à un renforcement de l'appui technique et logistique aux producteurs afin de sécuriser les rendements et limiter les pertes post-semis.

▪ **Haricot**

La production de haricot a fortement reculé durant la campagne d'automne 2024 dans les quatre départements concernés, enregistrant une baisse de 47.61 % par rapport à l'automne 2023. Le volume global est passé de 4,622 tonnes métriques (TM) à seulement 2,422 TM. Cette chute s'explique principalement par la forte diminution de la production dans le département du Centre, qui passe de 2,963 à 967 TM, malgré une superficie récoltée

relativement importante (3,870 ha), mais dont une part a été affectée par des pertes estimées à 415 ha. Le Sud, en revanche, enregistre une légère progression avec une production de 1,160 TM contre 914 TM l'année précédente, grâce à une large superficie exploitée (3,200 ha). Les autres départements affichent également une baisse, passant de 744 à 295 TM, pour une superficie récoltée de 2,192 ha. Malgré l'extension des surfaces cultivées, la baisse de rendement ou les pertes non quantifiées dans certaines zones ont contribué à la contre-performance globale de la culture du haricot pour cette campagne.

▪ **Pois Congo**

La production de pois Congo a connu une nette progression durant la campagne d'automne 2024 dans les quatre départements suivis, avec une hausse de 73.52 % par rapport à l'automne précédent. Elle est passée de 1,621 à 2,813 tonnes métriques (TM). Cette amélioration s'explique principalement par la forte augmentation de la production dans le département du Centre, qui enregistre à lui seul 2,091 TM contre 1,296 TM en 2023, grâce à une large superficie récoltée (10,669 ha) et une superficie non encore récoltée encore plus étendue (16,559 ha), ce qui laisse entrevoir un potentiel de production supplémentaire. Les autres départements ont également contribué à cette progression, bien que de manière plus modeste. Le Sud passe de 234 à 371 TM, les Nippes de 76 à 235 TM, et la Grand'Anse de 15 à 116 TM. Malgré des pertes estimées à 475 ha, l'extension significative des superficies emblavées (plus de 38,000 ha au total) et les conditions relativement favorables dans certaines zones ont permis à cette culture de se démarquer positivement au cours de cette campagne.

▪ **Arachide**

La production d'arachide a connu une forte baisse durant la campagne d'automne 2024 dans les quatre départements observés, chutant de 51.46 %, soit de 2,255 à 1,095 tonnes métriques (TM). Le département du Centre, qui représentait historiquement la principale zone de production, a vu sa récolte presque divisée par deux, passant de 1,816 TM à 840 TM, malgré une superficie récoltée importante (3,749 ha) et une portion encore non récoltée de 44 ha. Le Sud n'a pas échappé à cette tendance baissière, avec une production réduite à 164 TM contre 383 TM l'année précédente, pour une superficie récoltée de 1,124 ha. Les autres départements affichent une production marginale, avec 90 TM récoltées sur 450 ha. Cette baisse généralisée s'explique probablement par des conditions climatiques défavorables, des pertes post-récolte ou une faible productivité des parcelles, en dépit des superficies emblavées relativement stables.

2.3.- Tubercules

La production de tubercules a connu une progression remarquable au cours de la campagne d'automne 2024 dans les quatre départements étudiés, affichant une augmentation de 99 % par rapport à l'année précédente. Le volume total récolté passe ainsi de 9,453 tonnes métriques (TM) en 2023 à 18,782 TM en 2024. Cette performance s'explique principalement par les gains importants enregistrés dans les trois principales cultures de tubercules. Le manioc domine la production avec 7,459 TM, soutenu par une superficie totale de plus de 12,700 hectares, dont 9,264 ha restent encore sur pied. La patate suit de près avec une production de 6,775 TM et une exploitation relativement équilibrée entre surfaces récoltées

(3,405 ha) et non encore récoltées (2,866 ha). L'igname enregistre également une hausse notable, passant de 1,600 à 4,548 TM, malgré une superficie récoltée encore limitée (437 ha), laissant un important potentiel dans les 3,680 ha restants. Les pertes globales sur l'ensemble des tubercules sont restées marginales (38 ha), ce qui témoigne d'une campagne réussie et prometteuse pour ces cultures essentielles à la sécurité alimentaire.

▪ **Patate**

La production de patate a connu une croissance remarquable au cours de la campagne d'automne 2024 dans les quatre départements analysés, avec une augmentation de 98,55 % par rapport à la même période en 2023, passant de 3,412 tonnes métriques (TM) à 6,775 TM. Cette hausse spectaculaire est principalement portée par le département du Centre, qui enregistre à lui seul une production de 4,714 TM contre 1,746 TM l'année précédente, traduisant une amélioration notable des rendements ou une extension des superficies cultivées. Les Nippes affichent également une progression significative, avec une production multipliée par près de quatre, atteignant 652 TM. Toutefois, ces résultats s'inscrivent dans un contexte où de vastes superficies restent encore non récoltées (2,866 ha au total), particulièrement en Grand'Anse (1,103 ha) et dans le Sud (930 ha), ce qui pourrait retarder l'évaluation complète de la campagne. En termes de superficies récoltées, on note un total de 3,405 ha, avec de faibles pertes signalées (seulement 24 ha au total, essentiellement dans le Sud et la Grand'Anse). Cette dynamique positive suggère une bonne performance de la culture de patate pour cette période, probablement liée à des conditions agroclimatiques favorables ou à des efforts accrus d'accompagnement des producteurs.

▪ **Igname**

La production d'igname a connu une croissance exceptionnelle au cours de la campagne d'automne 2024 dans les quatre départements observés, avec une augmentation de 184,20 % par rapport à la même période en 2023, passant de 1,600 tonnes métriques (TM) à 4,548 TM. Cette forte progression est principalement attribuable à la performance du département de la Grand'Anse, qui voit sa production presque doublée pour atteindre 2,371 TM, accompagné d'une superficie non encore récoltée particulièrement étendue (2,583 ha). Le Sud enregistre également une amélioration spectaculaire, avec une production portée à 1,525 TM contre seulement 215 TM l'an dernier, traduisant soit une nette augmentation de la superficie cultivée, soit une amélioration des rendements. Quant aux autres départements, ils totalisent ensemble 651 TM de production, avec des superficies emblavées plus modestes mais relativement stables. Au total, 437 hectares ont déjà été récoltés sur les 3,680 ha non encore récoltés, avec des pertes signalées négligeables. Ces résultats illustrent une dynamique positive pour la culture d'igname durant cette campagne, probablement favorisée par de bonnes conditions climatiques, des pratiques culturales améliorées ou un appui accru aux producteurs.

▪ **Manioc**

La production de manioc a connu une nette progression durant la campagne d'automne 2024 dans les quatre départements, enregistrant une hausse de 67,98 % par rapport à l'automne précédent, pour atteindre un total de 7,459 tonnes métriques (TM) contre 4,441 TM en 2023.

Cette augmentation significative s'observe principalement dans le Centre, où la production passe de 2,719 TM à 4,685 TM, soutenue par une superficie emblavée importante, dont 1,486 hectares déjà récoltés et 2,675 ha encore sur pied. La Grand'Anse affiche également une croissance modérée avec 1,756 TM de production, grâce à plus de 2,800 ha de superficie cultivée au total. Dans les Nippes et le Sud, bien que les volumes restent plus modestes, la dynamique est aussi positive, particulièrement dans les Nippes où la production quadruple par rapport à 2023, atteignant 579 TM. La superficie totale encore non récoltée (9,264 ha) dépasse largement celle déjà exploitée (3,493 ha), ce qui laisse entrevoir un potentiel de production supplémentaire si les conditions restent favorables. Les pertes signalées demeurent faibles ou négligeables, traduisant une campagne globalement réussie pour cette culture vivrière essentielle.

2.4.- Banane plantain

La production de banane a connu une nette amélioration durant la campagne d'automne 2024 dans les quatre départements concernés, avec une hausse de 32.99 % par rapport à l'année précédente. Le volume total récolté est passé de 15,791 tonnes métriques (TM) en 2023 à 21,001 TM en 2024. Cette croissance est principalement portée par le département du Centre, qui enregistre une progression remarquable de sa production, atteignant 15,832 TM contre 10,854 TM l'année précédente. Les Nippes ont également doublé leur production, passant de 416 à 840 TM, ce qui reflète un redressement notable. La Grand'Anse maintient une tendance haussière plus modérée, avec une augmentation de 3,357 à 3,777 TM. Seul le Sud enregistre une baisse significative de production, tombant de 1,163 à 552 TM, ce qui pourrait s'expliquer par des conditions climatiques défavorables ou des difficultés d'entretien des plantations. Globalement, la filière banane affiche des résultats très positifs pour la période, avec une dynamique encourageante pour les principales zones productrices.

**TROISIÈME PARTIE : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE PRODUCTION
AGRICOLE DE LA CAMPAGNE POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES
FRUITIÈRES**

I- PRODUCTION DES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES AU PRINTEMPS 2024

Dans cette section, nous présentons les résultats relatifs à la production fruitière pour la campagne de printemps 2024. Bien que les données soient collectées et disponibles pour un large éventail d'espèces, notamment l'avocat, la mangue francisque, les autres mangues, l'arbre véritable, la papaye, le chadèque, le citron, l'orange douce, l'orange amère et la noix de coco, l'analyse se concentre sur les fruits affichant les niveaux de production les plus élevés. Ce choix permet de mettre en lumière les espèces les plus représentatives du dynamisme fruitier dans les différents départements concernés, tout en facilitant la lecture et l'interprétation des tendances observées.

▪ Avocat

La production d'avocats pour la campagne de printemps 2024 dans les quatre départements observés a enregistré une baisse marquée de 36.23 % par rapport à l'année précédente, passant de 27,706 tonnes métriques (TM) à 17,667 TM. Le département du Centre, habituellement en tête, a connu la plus forte chute avec une production ramenée à 11,678 TM contre 21,836 TM au printemps 2023, soit une baisse de près de 46 %. Le Sud, qui avait maintenu une production stable autour de 2,480 TM en 2023, a vu sa récolte s'effondrer à seulement 535 TM en 2024. En revanche, les Nippes ont enregistré une nette progression, atteignant 1,901 TM contre 1,236 TM l'année précédente. La Grand'Anse a également connu un redressement, avec une production passant de 2,154 à 3,553 TM. Cette baisse globale contraste avec les hausses enregistrées les années précédentes et pourrait s'expliquer par des facteurs climatiques défavorables, des pertes florales ou une baisse de rendement, notamment dans les zones à forte contribution habituelle comme le Centre et le Sud.

▪ Mangue francisque

La production de mangues francisque pour la campagne de printemps 2024 dans les quatre départements analysés s'établit à 9,949 tonnes métriques (TM), marquant une baisse significative de 33.38 % par rapport à la campagne précédente (14,934 TM en 2023). Cette chute globale s'explique notamment par la diminution des volumes récoltés dans le Centre, principal bassin de production, qui passe de 11,273 à 6,957 TM. Le Sud suit la même tendance avec une légère baisse, de 3,113 à 2,943 TM. En Grand'Anse, la production s'effondre également à 36 TM contre 464 TM en 2023. À contre-courant, les Nippes enregistrent une progression spectaculaire, atteignant 11,886 TM contre seulement 84 TM l'année précédente. Cette performance exceptionnelle pourrait être attribuée à une meilleure floraison, à des conditions climatiques favorables ou à une extension significative des superficies en production dans ce département. Malgré cette avancée locale, elle n'a pas suffi à compenser les reculs observés ailleurs, entraînant ainsi une baisse marquée de la production nationale.

▪ Arbre véritable

La production d'arbres véritables pour la campagne de printemps 2024 dans les quatre départements étudiés s'élève à 31,831 tonnes métriques, soit une baisse de 23.11 % par rapport à la campagne précédente (41,399 TM en 2023). Cette contre-performance est

principalement attribuable au recul enregistré dans le Sud, où la production est passée de 10,188 à 6,172 TM, confirmant une tendance baissière observée depuis 2020. Les Nippes suivent cette dynamique avec une chute marquée de 4,679 à 2,399 TM. En revanche, la Grand'Anse reste le principal producteur avec 20,141 TM, bien qu'en léger retrait par rapport à 2023. Le Centre affiche une production relativement stable, avec un léger fléchissement de 3,187 à 3,119 TM. Cette contraction globale pourrait être liée à des conditions climatiques défavorables ou à une réduction des superficies en exploitation dans certaines zones.

▪ **Orange amère**

La production d'oranges amères pour la campagne de printemps 2024 dans les quatre départements concernés s'élève à 6,876 tonnes métriques, marquant un léger recul de 1.30 % par rapport à la campagne précédente (6,966 TM en 2023). Ce fléchissement s'explique par les baisses enregistrées dans les Nippes (de 831 à 623 TM) et en Grand'Anse (de 1,938 à 1,753 TM), tandis que le Sud affiche une progression modérée (de 580 à 619 TM). Le Centre, en revanche, confirme sa place de principal producteur avec une hausse continue, atteignant 3,881 TM contre 3,617 TM l'année précédente. Cette relative stabilité globale masque toutefois des disparités départementales et souligne l'importance d'un appui technique ciblé pour renforcer les zones en recul.

▪ **Noix de coco**

La production de noix de coco pour la campagne de printemps 2024 dans les quatre départements considérés affiche une nette régression, atteignant 3,898 tonnes métriques contre 5,884 TM en 2023, soit une baisse marquée de 33.76 %. Tous les départements ont enregistré une diminution de leur production, à l'exception des Nippes qui connaissent une légère reprise (1,033 TM contre 942 TM en 2023). Le Sud reste néanmoins le principal bassin de production avec 1,231 TM, bien que ce volume soit en forte baisse par rapport à l'année précédente (1,848 TM). Le Centre enregistre également un repli significatif (de 2,351 à 1,162 TM), tout comme la Grand'Anse qui passe de 744 à seulement 472 TM. Ce recul généralisé met en lumière la vulnérabilité de cette filière et la nécessité de renforcer les mesures de soutien à la production et à la résilience des plantations.

II- PRODUCTION DES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES EN AUTOMNE 2024

Dans cette section, nous présentons les résultats de la production fruitière enregistrée au cours de la campagne d'automne 2024. Comme signalé précédemment, les données ont été collectées pour une diversité d'espèces telles que l'avocat, la mangue francisque, les autres mangues, la papaye, le chadèque, l'arbre véritable, le citron, l'orange douce, l'orange amère et la noix de coco, cependant notre analyse se concentre uniquement sur les fruits ayant généré les volumes de production les plus importants.

▪ **Avocat**

La production d'avocats pour la campagne d'automne 2024 dans les quatre départements suivis s'élève à 23,103 tonnes métriques, enregistrant une baisse de 9 % par rapport à l'automne 2023 où elle atteignait 25,518 TM. Cette diminution globale s'explique notamment

par la baisse de production dans les départements du Centre (17,552 TM contre 19,396 TM), des Nippes (2,479 TM contre 2,647 TM) et surtout du Sud, qui enregistre la plus forte chute avec 1,662 TM contre 2,516 TM l'année précédente. En revanche, la Grand'Anse se démarque positivement en améliorant sa performance : 1,410 TM contre 959 TM en 2023. Malgré cette progression dans la Grand'Anse, elle ne parvient pas à compenser la baisse observée ailleurs, ce qui reflète une campagne globalement morose pour cette filière.

▪ **Mangue francisque**

La production de mangues francisque pour la campagne d'automne 2024 accuse une chute drastique dans les quatre départements concernés, avec un total de seulement 403 tonnes métriques contre 4,935 TM en 2023, soit une baisse alarmante de 92 %. Tous les départements enregistrent une forte régression : dans la Grand'Anse, la production s'effondre de 3,245 TM à 89 TM ; dans le Centre, elle passe de 1,668 TM à 301 TM ; et dans les Nippes, elle diminue légèrement de 20 TM à 14 TM. Quant au Sud, les données sont jugées insignifiantes pour 2024, rendant toute comparaison inutile. Ce recul généralisé témoigne d'une campagne particulièrement défavorable pour la mangue francisque, dont les volumes de production se retrouvent à des niveaux historiquement bas.

▪ **Arbre véritable**

La production d'arbres véritable pour la campagne d'automne 2024 a connu une baisse marquée dans l'ensemble des quatre départements suivis, totalisant 22,927 tonnes métriques contre 40,285 TM en 2023, soit une diminution de 43 %. Cette baisse est observée dans tous les départements : les Nippes, principal bassin de production, enregistrent une chute de 27,379 TM à 16,700 TM ; la Grand'Anse passe de 9,448 TM à 4,627 TM ; le Centre, de 2,206 TM à 458 TM ; tandis que le Sud, moins touché, connaît une baisse plus modérée de 1,252 TM à 1,142 TM. Cette contraction significative de la production laisse entrevoir une campagne difficile, probablement influencée par des facteurs climatiques, phytosanitaires ou économiques défavorables.

▪ **Orange amère**

La production d'orange amère pour la campagne d'automne 2024 affiche une légère baisse de 7 % par rapport à l'année précédente, passant de 4,877 tonnes métriques en 2023 à 4,535 TM en 2024. Cette variation masque toutefois des dynamiques contrastées entre les départements. Le Centre enregistre une progression notable, avec une production en hausse de 2,011 TM à 2,651 TM, faisant de lui le principal contributeur cette année. Le Sud connaît également une amélioration, doublant presque sa production, de 249 TM à 500 TM. En revanche, les Nippes voient leur production chuter de moitié, passant de 1,936 TM à 958 TM, tandis que la Grand'Anse recule également, de 682 TM à 425 TM. Ces évolutions opposées suggèrent des conditions locales variables influençant la performance des vergers selon les zones.

▪ **Noix de coco**

Pour la campagne d'automne 2024, la production de noix de coco dans les quatre départements concernés affiche une légère baisse de 6 %, passant de 2,685 tonnes métriques en 2023 à 2,530 TM cette année. La Grand'Anse reste le principal producteur avec 1,248 TM, bien que sa production ait reculé par rapport à l'année précédente (1,489 TM). En

revanche, les Nippes enregistrent une progression significative, augmentant de 286 TM à 449 TM. Le Sud connaît également une légère amélioration, passant de 313 TM à 406 TM. Seul le Centre voit sa production décliner, de 596 TM à 426 TM. Cette évolution globale modérée masque donc des variations régionales contrastées, avec des gains notables dans certains départements qui atténuent la baisse enregistrée ailleurs.

QUATRIÈME PARTIE : ÉLEVAGE ET PRODUCTION ANIMALE

I- LE CHEPTTEL

Au 30 juin 2024, l'effectif du cheptel animal dans les quatre départements analysés présente une répartition marquée selon les espèces. Le Centre domine largement pour les bovins (90,829 têtes) et les caprins locaux (217,435 têtes), confirmant son rôle de pôle majeur pour ces filières. Le Sud se distingue quant à lui par un élevage ovin exceptionnellement élevé avec 92,019 têtes, et se positionne également en tête pour les caprins améliorés (3,908 têtes). La Grand'Anse reste compétitive dans l'élevage porcin (40,503 têtes) et maintient une présence significative d'ovins (51,620 têtes) et de caprins locaux (83,120 têtes). Les Nippes affichent des effectifs plus modestes, notamment en caprins améliorés, où aucun animal n'est recensé. À l'échelle nationale, le cheptel totalise 238,317 bovins, 154,811 porcs, 174,445 ovins, 460,802 caprins locaux et 5,230 caprins améliorés, mettant en lumière l'importance stratégique de ces quatre départements dans la dynamique globale de l'élevage en Haïti.

1.1.- La population de mâle

Au 30 juin 2024, la population de mâles au sein du cheptel dans les quatre départements révèle des disparités notables selon les espèces et les zones. Le Centre se distingue par le plus grand nombre de bovins mâles (31,923 têtes) et une présence importante chez les porcins (27,360) et les caprins locaux (56,676). Le Sud occupe la première place pour les ovins mâles avec 28,289 têtes, tout en maintenant une population significative de caprins améliorés mâles (2,489). La Grand'Anse présente un effectif moyen dans l'ensemble des espèces, avec des pics notables chez les porcins (15,143) et les ovins (12,533). Les Nippes, bien qu'affichant des effectifs plus modestes, comptent tout de même 13,564 caprins locaux mâles et plus de 10,000 porcins mâles. À l'échelle nationale, les mâles totalisent 75,016 têtes pour les bovins, 64,730 pour les porcins, 49,865 pour les ovins, 125,161 pour les caprins locaux et 2,654 pour les caprins améliorés, soulignant l'importance de la reproduction et de la génétique dans la structuration du cheptel haïtien.

1.2.- La population de femelle

Au 30 juin 2024, la population de femelles dans les cheptels des quatre départements étudiés montre une forte concentration, notamment dans le Centre qui affiche les effectifs les plus élevés pour les bovins (58,906), les caprins locaux (160,758) et les caprins améliorés (1,075). Le Sud se distingue également par une forte présence de femelles ovines (63,730) et caprines locales (74,610), ainsi que par une population porcine de 18,227 femelles. En Grand'Anse, les effectifs restent consistants, particulièrement chez les caprins locaux (63,262), les ovins (39,087) et les porcins (25,360). Les Nippes présentent les effectifs les plus faibles, bien que la population de caprins locaux y atteigne tout de même 37,010 têtes. Au niveau national, on recense 163,301 femelles bovines, 90,081 porcines, 124,580 ovines, 335,641 caprines locales et 2,577 caprines améliorées, soulignant l'importance des femelles dans la dynamique de reproduction et la durabilité des élevages à travers le pays.

II- LE CHEPTTEL PAR ESPÈCE

La présente section fournit un aperçu détaillé de la composition du cheptel bovin au 30 juin 2024, en mettant l'accent sur la répartition des effectifs selon les principales espèces animales élevées dans les quatre départements suivis. L'analyse distingue notamment les populations

de bovins, porcins, ovins, caprins locaux et caprins améliorés, en tenant compte des effectifs totaux ainsi que de leur répartition par sexe. Ces données permettent d'apprécier l'importance relative de chaque espèce dans les systèmes d'élevage locaux et d'identifier les tendances majeures en matière de production animale.

▪ **Bovin**

Au 30 juin 2024, la population bovine dans les quatre départements analysés s'élève à 238,317 têtes, marquant une hausse de 4.25 % par rapport à l'année précédente. Le Centre reste le principal bassin d'élevage bovin avec un effectif total de 90,829 bœufs, dont 31,922 mâles et 58,905 femelles. Il est suivi du Sud qui compte 82,144 bovins, répartis entre 25,727 mâles et 56,416 femelles. En Grand'Anse, on recense 33,421 têtes, dont 8,711 mâles et 24,709 femelles, tandis que les Nippes enregistrent un effectif stable de 31,923 bovins, avec une légère prédominance des femelles (23,268 contre 8,654 mâles). Cette croissance globale du cheptel bovin témoigne d'un regain d'activité dans la filière, notamment dans les départements du Centre et du Sud.

▪ **Porcin**

Au 30 juin 2024, la population porcine dans les quatre départements étudiés est estimée à 154,811 têtes, enregistrant une baisse significative de 11.23 % par rapport à l'année précédente. Le Centre conserve la première place avec 55,660 porcs, répartis entre 27,360 mâles et 28,300 femelles. Il est suivi des Nippes avec un cheptel de 40,503 têtes (15,143 mâles et 25,360 femelles). En Grand'Anse, on dénombre 29,793 porcs, dont 11,567 mâles et 18,227 femelles, tandis que le Sud ferme la marche avec 28,855 têtes (10,660 mâles et 18,195 femelles). Cette diminution de l'effectif porcin pourrait être attribuée à divers facteurs, dont les difficultés sanitaires, les pertes économiques et les contraintes d'alimentation dans certaines zones.

▪ **Ovin**

Au 30 juin 2024, la population ovine dans les quatre départements analysés s'élève à 174,445 têtes, affichant une forte hausse de 32.87 % par rapport à l'année précédente. La Grand'Anse se démarque nettement en tête avec un cheptel de 92,019 moutons, dont 28,289 mâles et 63,730 femelles. Elle est suivie par les Nippes avec 51,620 têtes (12,533 mâles et 39,087 femelles). Le Centre enregistre un effectif total de 23,830 moutons, incluant 6,659 mâles et 17,171 femelles, tandis que le Sud affiche la plus petite population avec 6,976 têtes (2,383 mâles et 4,592 femelles). Cette croissance remarquable du cheptel ovin pourrait résulter d'une meilleure reproduction, d'un encadrement technique accru ou d'une réduction des pertes au sein des troupeaux.

▪ **Caprin local**

Au 30 juin 2024, le cheptel caprin recensé dans les quatre départements étudiés s'élève à 460,802 têtes, soit une légère baisse de 2.08 % par rapport à l'année précédente. Le Centre demeure le principal bassin caprin avec un effectif total de 217,435 têtes, dont 56,676 mâles et 160,758 femelles. Il est suivi du département de la Grand'Anse qui compte 109,673 têtes (35,063 mâles et 74,610 femelles), puis du Sud avec 83,120 caprins (19,858 mâles et 63,262 femelles). Enfin, les Nippes enregistrent une population de 50,574 têtes, réparties entre

13,564 mâles et 37,010 femelles. Cette légère contraction du cheptel peut être liée à des conditions climatiques défavorables, à des pertes liées aux maladies ou à un abattage accru.

▪ **Caprin amélioré**

Au 30 juin 2024, le cheptel caprin amélioré dans les quatre départements affiche une nette augmentation par rapport à l'année précédente, avec un effectif total de 5,230 têtes, soit une hausse remarquable de 93,17 %. Le département du Sud détient la majorité de ce cheptel avec 3,908 caprins améliorés, dont 2,489 mâles et 1,419 femelles. Le Centre compte 1,075 femelles, sans mâles recensés cette année. La Grand'Anse enregistre 247 têtes, comprenant 165 mâles et 82 femelles, tandis que les Nippes ne recensent aucune présence de caprins améliorés. Cette croissance importante témoigne d'un effort accru dans l'amélioration génétique et la valorisation de ce cheptel dans les zones concernées.

III- PRODUCTION DE LAIT

Au cours de la période allant de janvier à juin 2024, la production nationale de lait a atteint un total de 1 562 tonnes métriques. Le département du Sud s'est démarqué comme principal producteur avec 793 TM, représentant plus de la moitié de la production nationale. Il est suivi du Centre avec 656 TM, confirmant également sa place stratégique dans la filière laitière. La Grand'Anse a enregistré une production plus modeste de 111 TM, tandis que les Nippes n'ont produit que 2 TM, révélant une contribution quasi insignifiante à l'échelle nationale. Ces résultats mettent en lumière des disparités régionales importantes en matière de production laitière.